

L'Imam al-Hadi : Une vie saturée de science et de Jihad face à la déviance

<"xml encoding="UTF-8?>

Par rapport à la longévité normale, l'Imam al-Hadi (p) n'a vécu que trop peu. Il est mort à 41 ans. Né au milieu du mois de Thul Hijja 212 de l'hégire, à Sirya, un village à trois miles de Médine, fondée par l'Imam al-Qazim (p), il est mort à Samarra' en Iraq.



Il a mené sa vie dans une activité intense centrée sur la culture islamique. Il enseignait et même les savants étaient parmi ses élèves. On dit que ceux qui transmettaient ses connaissances étaient au nombre de cent quatre-vingt transmetteurs environ.

Un transmetteur, on le sait, c'est quelqu'un qui, à l'époque, occupait une place avancée. Les historiographes comptaient, parmi ses compagnons les plus proches, Ahmad Ibn Hamza Ibn Alliasa', Sâlik Ibn Muhammad al-Hamdânî, Muhammad Ibn Jazâl al-Jammâl, Ya'qûb Ibn Yazîd, le scribe, Abû al-Hussein Ibn Hilâl, Ibrâhîm Ibn Ishâq, Khayrân, le serviteur et an-Nadr Ibn Muhammad al-Hamdânî.

On compte parmi ses représentants, Jaa'far Ibn Sahl as-Saql et parmi ses compagnons, Dâwûd Ibn Zayd, Abû sulaymân Zinjân, al-Hussein Ibn Muhammad al-Madâ'inî, Ahmad Ibn Ismâ'il Ibn Yaqtîn, Bishr Ibn Bashshâr an-Nayshâbûrî ash-Shâdhânî, Salîm Ibn Ja'far al-Marûzî, al-Fath Ibn Yazîd al-Jurjânî, Muhammad Ibn Sa'id Ibn Kulthûm, Mu'âwiya Ibn Hakîm al-Kûfî, 'Alî Ibn Ma'bad al-Baghdâdî et Abû al-Hassan Ibn Rajâ al-'Abratâ'î.

L'Imam était actif dans la vie des gens ; il observait et faisait face à toutes les déviations qui surgissaient dans la réalité islamique, car la charge des prophètes, des waliyy et des savants de tous les temps est d'étudier de près toutes les lignes qui apparaissent dans la culture et dans la réalité islamique afin de corriger les erreurs et de redresser les déviations avec les moyens fixés par Dieu, le Très-Haut, dans Son Livre, c'est-à-dire par la sagesse et la meilleure exhortation, par la discussion la plus courtoise.

L'Imam al-Hadi (p) a fait face à beaucoup de problèmes intellectuels qui s'étaient imposés sur la mentalité musulmane et qui l'avaient fait dévier loin du droit chemin. A son époque a sévi le problème de ceux qui prônaient le déterminisme, un dogme selon lequel Dieu aurait déterminé les actions des hommes et que ceux-ci ne sont pas libres d'obéir ou de désobéir car, selon les tenants de ce dogme, l'obéissance et la désobéissance sont déterminées par Dieu.

Il y avait aussi le dogme du libre arbitre selon lequel Dieu, le Très-Haut, aurait mandaté Ses créatures de gérer le monde après les avoir créées et s'être isolé loin d'eux, ou qu'il aurait mandaté certaines de Ses créatures, dans le sens où Dieu aurait créé les hommes et qu'il a laissé aux prophètes, par exemple, le soin de gérer les affaires du monde. Selon ce dogme, Dieu n'intervient pas dans les affaires des hommes, mais Il les soumet à Sa puissance, à Sa prééminence et à Ses décrets de sorte à ce qu'ils ne s'écartent pas de Son pouvoir.

Les tenants de ces deux dogmes vivaient, de toute apparence, en dehors de Médine, puisque l'Imam al-Hadi (p) leur a envoyé une lettre où il a expliqué ce dont il s'agissait vraiment en leur prouvant au moyen de preuves rationnelles et de transmission la fausseté, à la fois, des deux dogmes du déterminisme et du libre arbitre. Il les a appelés à être droits en suivant la ligne de Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire. Il a fait face également aux extrémistes qui avaient tenté de faire circuler leurs mythes à travers la mentalité publique, surtout que beaucoup de mentalités en présence dans la société sont du genre simple et naïf qui, partout et de tout temps, acceptent tout.

L'Imam al-Hadi (p) dit dans cette lettre :« De la part d'Alî Ibn Muhammad, que la paix de Dieu, Sa miséricorde et Ses bénédictions soient sur vous et sur ceux qui suivent la guidance. J'ai reçu votre missive et compris ce que vous dites au sujet de votre désaccord en ce qui concerne votre religion. J'ai appris que vous polémiquez au sujet de la prédestination et au sujet de ceux qui, parmi vous, prônent le déterminisme ou le libre arbitre. J'ai appris que vous vous êtes divisés et opposés et que l'animosité est apparue parmi vous. Vous m'avez demandé de vous éclairer sur ces questions et j'ai appris ce que vous me demandez...

Pour ce qui est du déterminisme qui réduit à l'erreur celui qui le prône, il consiste dans la prétention selon laquelle Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire, oblige les créatures de désobéir et les punit s'ils désobéissent. Ceux qui prônent ce dogme sont injustes envers Dieu. Et ils contredisent Dieu qui dit : « Ton Seigneur n'est injuste envers personne » (Coran XVIII, 49), qui

dit : « Cela par ce qu'auront avancé tes mains, car Dieu n'est pas injuste envers les serviteurs » (Coran XXII, 10) et qui dit : « Dieu n'est nullement inique envers les hommes. C'est à leur propre encontre que les hommes le sont » (Coran X, 44).

Beaucoup d'autres Versets vont dans le même sens. Celui qui prétend qu'il est obligé de commettre des péchés ne fait que faire porter à Dieu la responsabilité de ses fautes et, le faisant, il devient injuste envers Dieu ; celui qui est injuste envers Dieu est injuste envers Son Livre, et celui qui est injuste envers le Livre de Dieu est mécréant du commun accord de la Nation.

Quant au libre arbitre que rejette l'Imam as-Sâdiq (p) et dont les tenants sont considérés par lui comme étant dans l'erreur, il est celui qui s'exprime dans la thèse qui dit que Dieu aurait donné aux serviteurs la liberté de choisir Ses directives mais qu'il les abandonnés par la suite.

Cette thèse est riche de notions si l'on cherche à bien la discuter, et les Imams de la Famille dirigée (p) ont dit autre chose. Ils ont dit que si Dieu avait donné aux serviteurs la liberté dans le sens de l'abandon, il Lui incombe d'accepter ce qu'ils auraient choisi et de les en récompenser, mais aussi de ne pas les châtier pour leurs méfaits.

Celui donc qui prétend que Dieu, le Très-Haut, donne aux serviteurs le mandat de Ses directives, affirme qu'il est impuissant et l'accule à accepter tout ce qu'ils font en matière de bien ou de mal annulant, du même coup, Ses directives et Ses promesses du fait qu'ils prétendent qu'ils sont mandatés par Lui, car celui qui est mandaté agit selon sa propre volonté : Il ne lui est pas interdit de choisir la foi ou la mécréance.

Celui qui adopte le libre arbitre ainsi compris, annule tout ce que nous venons de dire en matière de directives et de promesses divines et c'est lui qui est désigné par le Verset qui dit : « Ne croiriez-vous qu'à une portion de l'écrit, en en déniant le reste ? Ceux d'entre vous qui commettent cela n'auront pour récompense que la tribulation dans la vie d'ici-bas et d'être au Jour de la Résurrection renvoyé au tourment le plus sévère ; Dieu n'est pas inattentif à ce que vous commettez » (Coran II, 85), Il est tellement plus haut que ce que disent ceux qui adoptent la thèse du libre arbitre.

Nous disons plutôt que Dieu, à Lui la Grandeur et la Gloire, a créé la créature par son pouvoir et

lui a donné le pouvoir de Lui rendre culte par Son pouvoir. Il lui a donné Ses directives comme Il le veut et Il accepte le fait qu'elle en consent.

Il lui a déconseillé de Lui désobéir tout en lui promettant la punition, c'est Lui qui choisit ce qu'il veut, Il récompense et punit comme Il le veut ceux qui Lui obéissent ou désobéissent, car Il est parfaitement juste, équitable et sage.

Ses preuves sont absolument évidentes lorsqu'il avertit, c'est Lui qui élit celui qu'il veut parmi Ses serviteurs afin de transmettre Son Message et de présenter Ses preuves à Ses serviteurs.

.« Il a choisi Muhammad (P) et l'a envoyé pour porter Ses Messages à Ses créatures